

Lieu de l'installation

Parcelle : Localité :
Rue + n° :

Raison de la demande

☐ nouvelle ☐ extension ☐ rénovation

Installation

Nombre appartement (logements) :
Nombre de prises :
Date envisagée pour la réalisation de l'installation :

Propriétaire

Nom : Prénom :
Rue, n° : NPA / Localité :
Tél. : E-mail :
Locataire (si extension) :

1. L'installation sera établie selon les exigences du partenaire Sinergy et sera conforme aux lois et prescriptions en vigueur, en particulier les recommandations de SUISSEDIGITAL.
2. L'installateur s'engage à ne pas débiter les travaux avant d'avoir reçu en retour la présente formule, dûment complétée et approuvée par Sinergy.
3. L'installateur, agissant au nom et pour le compte du propriétaire ci-dessus et sur la base des tarifs et des conditions générales en vigueur dont il déclare avoir pris connaissance, demande le branchement au réseau. Selon le règlement communal actuel, la taxe de raccordement est de CHF 700.- par appartement.

Installateur

Entreprise : Personne de contact :
Rue, n° : NPA / Localité :
Tél. : E-mail :
Date :
Timbre et signature :

A fournir obligatoirement : schéma de l'installation (page 2)

Approbation (réservé à Ic)

Date : Visas de l'autorité :

Schéma de principe de l'installation (à joindre ou compléter par l'installateur) :

Remarques :

La longueur des câbles est à mentionner entre chaque point. L'emplacement d'un éventuel amplificateur et la valeur de découplage des prises sera déterminé par Sinergy.

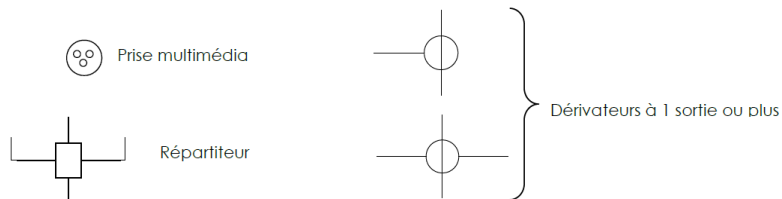
Prescriptions :**Câbles :**

Double écran, impédance caractéristique 75 Ω , facteur de blindage > 90 dB, affaiblissement maximum 18 dB / 100 mètres à 862 MHz.

Prises :

Type multimédia 3 sorties (1 TV, 1 radio, 1 données), voie de retour 5-65 MHz. Découplage entre deux prises : minimum 40 dB.

Distribution : de type étoile

Symboles :

A large rectangular area with a light blue grid background, intended for drawing the network layout.

Retour de la demande

Une fois ce document rempli, à retourner soit à Sinergy, soit à la Commune qui le transmettra

Adresse : Sinergy Infrastructure SA, Rue du Collège 7, 1920 Martigny

Délai : Au plus tard 4 semaines avant la date désirée pour l'installation